

ACTION URGENTE

UNE MILITANTE OPPOSÉE À DES ACTIVITÉS MINIÈRES BLESSÉE PAR BALLE

Une militante guatémaltèque s'étant opposée à des activités d'exploitation minière a été blessée par balle mercredi 13 juin dans la ville de San José del Golfo (département de Guatemala). D'autres militants locaux se mobilisant pour la même cause pourraient également être en danger.

Mercredi 13 juin, vers 18 h 30, **Yolanda Oqueli** rentrait chez elle en voiture après avoir participé à une action de protestation devant un site minier à San José del Golfo, dans le département de Guatemala, à environ 35 kilomètres du centre de la capitale, Guatemala. Alors qu'elle s'approchait de son domicile, deux hommes à moto lui ont coupé la route et fait feu dans sa direction avec un pistolet. Une de ces balles a atteint Yolanda Oqueli, se logeant près de son foie. Trois autres balles ont touché son véhicule. Selon la presse locale, un pistolet de calibre 38 a été utilisé dans cette attaque. Yolanda Oqueli a été hospitalisée ; son état est sérieux mais stable.

Cette militante est à la tête de l'organisation Front nord de la zone métropolitaine, qui proteste contre les effets négatifs d'un projet minier qui affectera la population locale. Ce site minier est connu sous le nom d'El Tambor et recouvre une partie des municipalités de San Jose del Golfo et San Pedro Ayampic. Des manifestations ont lieu devant l'entrée de la mine depuis mars 2012. Les personnes opposées à ce projet affirment qu'il polluera les ressources en eau et que la population locale n'a pas été consultée sur son impact potentiel.

La mine est exploitée par Exploraciones Mineras de Guatemala, S.A. (EXMIGUA), une filiale locale détenue à 100 % par la société canadienne Radius Gold Inc.

Dans le cadre de son action de défenseure des droits humains, Yolanda Oqueli a déposé depuis août 2011 plusieurs plaintes auprès du parquet au sujet de menaces et de manœuvres de harcèlement dirigées contre elle et d'autres militants ; elle a notamment reçu des appels téléphoniques menaçants et des menaces de mort, et sa maison a été vandalisée à la peinture. La plainte la plus récente a été déposée le 11 mai. Une délégation d'Amnesty International a rencontré Yolanda Oqueli en mai 2012.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter une enquête indépendante, minutieuse et impartiale sur l'agression armée dont Yolanda Oqueli a été victime et sur les menaces portées contre elle, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez-leur de prendre immédiatement des mesures pour fournir une protection adaptée à Yolanda Oqueli, à sa famille et aux militants luttant contre les atteintes aux droits humains découlant des activités minières dans la zone de San José del Golfo.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUILLET 2012 À :

Président de la République

Otto Pérez Molina

Presidente de la República

Casa Presidencial,

6ª Avenida 4-41 Zona 1,

Puera del Centro

Ciudad de Guatemala

Guatemala

Formule d'appel : Estimado Sr. Presidente, /

Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Mauricio López Bonilla

Ministro de Gobernación

6ª Avenida 13-71 Zona 1,

Ciudad de Guatemala

Guatemala

Fax : +502 2413 8888 ext. 2290

Formule d'appel : Estimado Sr. Ministro, /

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Organisation environnementale

MADRESELVA

Colectivo MadreSelva

6a avenida A, 0-26 zona 2

Ciudad de Guatemala

Guatemala

Courriers électroniques :

colectivomadreselva@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE MILITANTE OPPOSÉE À DES ACTIVITÉS MINIÈRES BLESSÉE PAR BALLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les défenseurs des droits humains travaillant sur les droits économiques, sociaux et culturels au Guatemala sont souvent pris pour cible en raison de leur action en faveur des droits fondamentaux. Les militants dont le travail porte sur les industries extractives, telles que l'industrie minière, sont régulièrement victimes d'agressions physiques et de harcèlement, comme a pu le constater Amnesty International.

En décembre 2011, Amnesty International a lancé une Action urgente en faveur de communes du département de Santa Rosa, dans le sud du Guatemala, qui étaient menacées par un projet minier. Les personnes habitant sur place n'ont pas été consultées au sujet de ce projet. (Voir l'AU 352/11, AMR 34/016/2011)

En février 2011, des personnes qui manifestaient contre la mine de Marlin, dans le sud-ouest du Guatemala, ont été agressées. L'un des manifestants, Aniceto López, a été conduit au bureau du maire de la commune, où il dit avoir été battu et menacé de mort pour avoir protesté contre cette mine. (Voir l'AU 57/11, AMR 34/002/2011)

En juillet 2010, après s'être introduit chez Deodora Hernández, deux inconnus ont tiré à bout portant sur cette militante associative ayant protesté contre les effets négatifs présumés de l'exploitation minière dans le département de San Marcos (sud-ouest du Guatemala). Elle s'était également exprimée pour défendre les droits de sa communauté en matière d'accès à l'eau, les activités minières étant soupçonnées d'avoir une incidence sur l'approvisionnement local en eau. (Voir l'AU 163/10, AMR 34/008/2010).

On a constaté ces dernières années que les autorités du Guatemala ne faisaient pas le nécessaire pour que les populations locales soient véritablement consultées avant l'attribution de licences d'exploration ou d'exploitation minière. À l'issue de sa visite dans ce pays en juin 2010, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones a déclaré avoir appris que le gouvernement guatémaltèque avait accordé à de nombreuses reprises des autorisations pour l'exploitation de ressources naturelles sur des territoires indigènes sans avoir consulté en bonne et due forme les populations locales.

Les études d'impact doivent tenter d'identifier et de traiter les conséquences négatives d'un projet en termes de droits humains en s'appuyant sur une consultation des personnes potentiellement touchées. Elles doivent être mises à disposition de ces dernières bien à l'avance pour permettre un examen attentif de leur contenu, d'une manière qui respecte pleinement les principes d'accès à l'information et de non-discrimination afin que les populations locales puissent participer réellement à ce processus et donner leur consentement préalable librement et en connaissance de cause.

Aux termes du droit international, en particulier la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (2007), votée par le Guatemala, et la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants, ratifiée par le Guatemala en 1996, ce pays est tenu de consulter les populations indigènes au sujet des projets d'investissement. Cette catégorie englobe les projets nécessitant l'exploration ou l'exploitation de ressources naturelles sur leurs territoires.

Par ailleurs, selon le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, texte auquel le Guatemala est partie, les États doivent garantir le droit de toutes les personnes et communautés à participer aux décisions qui ont une incidence sur leurs droits humains. Pour que cette participation soit satisfaisante, il faut que les personnes soient informées bien à l'avance du processus décisionnel concerné, d'une manière qui respecte pleinement les principes d'accès à l'information et de non-discrimination.

Nom : Yolanda Oquelí

Genre : femme

AU 170/12, AMR 34/003/2012, 14 juin 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL

